



**Schéma de présentation d'un projet**

**Activité pédagogique internationale (API)**

**FMEF**

**2010**

**Contexte**

Le CA du FMEF et les CA des sections reçoivent, analysent et approuvent ou rejettent des projets API qui leur sont soumis. Conformément à l'art. 2.3 des Statuts du FMEF, le C.A. du FMEF reçoit et analyse les projets soumis par le C.A. de la FIPF.

Le FMEF et ses sections étant gérés par des bénévoles, il importe de rappeler que le processus de sélection est adapté à l'échéancier des rencontres du Conseil d'Administration. Le C.A. se réserve le droit de faire appel à un jury indépendant pour l'attribution des fonds. Le résultat des attributions de fonds est final et sans recours.

**Conditions de soumission**

La section FMEF- Québec-Canada est une entité autonome jouissant du statut d'organisme de bienfaisance sous le numéro d'enregistrement 0888552-21.

La section FMEF-Québec-Canada ne reçoit que les projets d'action pédagogique internationale (API) élaborés et présentés par des équipes formées de membres d'au moins deux associations et deux pays différents.

Seront privilégiés les projets d'action pédagogique internationale (API) qui ont des retombées ou des applications pédagogiques concrètes et qui peuvent servir de modèles dans d'autres pays. Les projets doivent permettre à l'enseignement du

français de marquer des progrès significatifs et de faire l'objet d'un suivi permettant d'en voir les retombées.

Les auteurs de projets doivent s'engager à produire un rapport final pour faire état des retombées de l'action pédagogique internationale et rendre compte de ses effets.

Les projets pourront toucher aux domaines suivants, toujours en relation directe avec l'enseignement du français :

- production de matériel didactique dans les pays qui en ont besoin;
- production d'instruments pédagogiques adaptés aux conditions particulières;
- expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques ou didactiques;
- expériences d'applications de méthodes pédagogiques à divers groupes ou différentes clientèles;
- projets de réactualisation des objectifs et méthodes d'enseignement du français ;
- expérience de formation ou de perfectionnement.

### **Modèle de présentation**

*Ce modèle générique peut être modifié selon l'ampleur et la nature du projet.*

#### **0. Page de couverture**

- Titre du projet.
- Date et lieu de réalisation du projet.
- Associations / commission(s) engagée(s) dans le projet.
- Auteur(s) du document avec adresse(s) postales et électroniques.
- Répondant(e) principal(e) du projet (Cf. 3.1).

#### **1. - Contexte du projet**

- 1.1 Situation dans le secteur (contexte sociologique)
- 1.2 Descriptif des problèmes, enjeux, besoins et priorités (contexte du contenu)

#### **2. - Objectifs du projet / stratégie**

- 2.1 Objectifs
  - À quoi sert le projet? Quels sont les besoins auxquels il souhaite répondre?
  - Quelles sont les situations problématiques qu'il veut améliorer / résoudre?
  - Quels en sont les bénéficiaires?
- 2.2 Résultats

- Composantes principales et résultats concrets escompté.

### 2.3 Partenaires internes (associations membres de la FIPF) et externes

- Attestation officielle de la contribution du (des) partenaire(s)
- Rôle du (des) partenaire(s), y compris dans la phase de planification.

### 2.4 Retombées du projet

- Phases du projet, effet de modèle et effets multiplicateurs du projet.
- Rôle du (des) partenaire(s) à long terme.
- Programme de suivis : diffusion, recensions, conférence, ateliers de formation.

## 3. Réalisation du projet

### 3.1 Réalisateur(s) du projet.

- Pilotage du projet - Cf. répondant(e) principal(e).
- Rôle, expérience, profil du (des) réalisateur(s) de projet.
- Renseignements généraux sur les personnes et leur qualification.

### 3.2 Organisation et plan de déroulement.

- Responsabilités des partenaires, mandats et adresses des institutions engagées dans la réalisation du projet;
- Plan de travail, échéancier, cahier des charges

### 3.3 Financement

- Budget détaillé du projet (Voir contexte et conditions pour les restrictions).
- Preuves des sources de financement: financement propre et financement par des tiers.
- La subvention est attribuée sur signature du contrat par les deux parties, selon les modalités établies.

## 4. Rapports concernant le projet et suivi

- Rapports d'activité intermédiaires: échéances, contenus et destinataires.
- Rapport final d'activité et rapport financier.
- Auto-évaluation; évaluation par un tiers.
- Publication(s) prévue(s).
- Éventuelles mesures de suivis. (Cf. 2.4)